

Paris 7. febr. 1652.

Monsieur.

J'ay reçu la lettre, qu'il vous a plu de m'adresser  
du 19. janvier, et vous suis bien obligé des soins  
que vous prenez de ce qui me regarde. Je vous  
supplie de les continuer, et d'entretenir Messieurs  
les Ambassadeurs de cet Estat dans la bonne volonté  
qu'ils témoignent d'avoir pour moy, en leur  
faisant connoître, et particulièrement à M<sup>rs</sup> le  
Baron de Gent, combien je me sens redevable aux  
offices, qu'ils ont la bonté de me vouloir rendre  
en ce rencontre. Il me semble pourtant que  
c'est rendre le succès de cet affaire douteux, que  
de le faire dépendre de celuy de leur négociation,  
et par cette raison qu'il vaudra mieux de l'en  
separer entièrement, comme en effect elles n'ont  
rien de commun ensemble. J'ay écrit en ce  
sens assez amplement à Monsieur de Lionne, ainsi  
que vous pourrez voir par la copie cyjointe, et  
vous prie de l'imbuere aux occasions des raisons  
qui sont pour la justice de ma prétention. Et

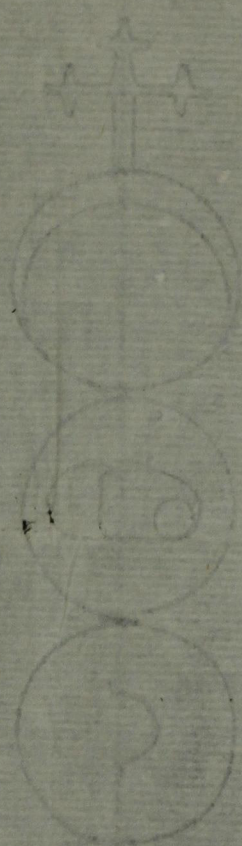
me reposant de la conduite de toute cette affaire  
sur votre prudence, je souhaite de tout mon  
cœur, que Dieu bénisse votre négociation de l'issue  
que vous vous promettez, et que je puisse vous  
faire parostre combien je suis

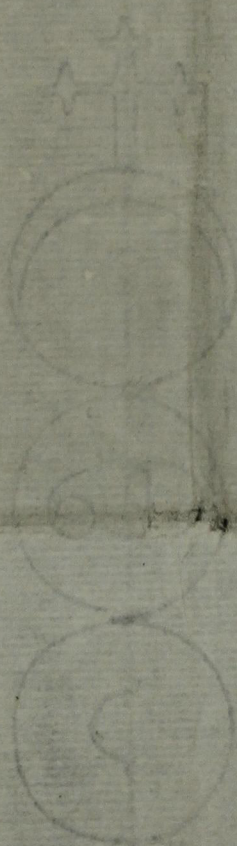
Monsieur.

Vostre très humble et obligé  
serviteur

Guillaume Tidie  
Edes Napolé

De Leiden le 28 janvier  
1662





650